

Date de convocation :  23/05/2024	<b>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</b>  <b>COMMUNE DE DUNIERES</b>  <b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
---	--

Le vingt-huit mai deux mil vingt-quatre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : BEAL Corinne, BROUSSARD Cédric, CHAUDIER Florian, CLOT Dimitri, DREVET Hélène, DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean Paul, MANOHA Fabienne, MARCON Catherine, MARCON Pierrick, MERLE Pascale, MORIN Colette, MOUNIER Emeline, OUDIN Marie Laure, PARRAT Éric, SABOT Thierry, SOUCHON Patricia, VALLAT Robert (19).

Excusés : BEAULAIGUE Nelly (pouvoir à Pierre DURIEUX), MEYNET Isabelle (pouvoir à Emeline MOUNIER), MOULIN Christophe (pouvoir à Catherine MARCON), MOURIER Fanny (pouvoir à Thierry SABOT) (4).

Madame Catherine MARCON a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET DE LA SEANCE : Tarifs droit de places.**

**DCM 20240528-8**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2213-6 ;

Considérant qu'il convient d'actualiser les tarifs des droits de place d'occupation du domaine public sur les marchés et hors marchés ;

Considérant qu'il convient de créer un tarif « électricité » ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Vote le tarif des droits de place à 0.50 € TTC / mètre linéaire ;
- Fixe un droit de place minimum de 1 € TTC ;
- Crée le tarif « électricité » et le fixe à 3 € TTC / demi-journée ;
- Précise que ce droit sera dû à partir du 7 juin 2024 pour chaque mètre linéaire occupé par un étal, une voiture, un manège et un stand ...

*Cette délibération abroge la délibération du 02 juillet 2004*

**AR Prefecture**

043-214300873-20240528-DCM20240528\_8-DE  
Reçu le 05/06/2024

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,



Le Maire,  
Pierre DURIEUX

La Secrétaire de séance,  
Catherine MARCON

**AR Prefecture**

043-214300873-20240528-DCM20240528\_8-DE  
Reçu le 05/06/2024